

Chiara Garavaglia - Yves Morice
**Clôture et ouverture Landévennec et l'ouverture de la Bretagne au domaine
culturel carolingien**

[A stampa in *Corona Monastica. Mélanges offerts au père Marc Simon par le CIRDoMoC* (= "Britannia Monastica", VIII [2004]), pp. 23-39 © degli autori - Distribuito in formato digitale da "Reti Medievali"]

L'abbaye finistérienne de Landévennec se distingue dans l'histoire de la Bretagne du haut Moyen Âge pour plusieurs raisons. Tout d'abord, sa position géographique excentrée en fait une étonnante « abbaye du bout du monde », bien avant Saint-Mathieu-de-Fine-Terre. Ensuite, ses moines ont laissé derrière eux l'un des rares dossiers de sources pour cette époque, fort précieux au milieu de ce qui s'apparente quelque peu à un désert documentaire. Enfin, ce même dossier est d'autant plus remarquable qu'il est extrêmement varié, comprenant des documents littéraires, diplomatiques, liturgiques, mais aussi, et nous touchons là à la principale originalité, archéologiques, puisque le site de l'ancienne abbaye est en exploitation systématique depuis 1978 sous la direction d'Annie Bardel de l'université Rennes 2 et de Ronan Pérennec, archéologue départemental.

Il semble bien que l'on puisse distinguer deux temps forts dans l'exploitation de cette documentation, une périodisation scandée, il faut bien le dire, par une « divine surprise » qui a fortement contribué à l'évolution du débat. La première période correspond au traitement de la documentation de base par les « pères fondateurs » de la critique hagiographique bretonne, La Borderie, l'abbé Duine, ou encore André Oheix. De leurs travaux se dégagent essentiellement l'image d'une abbaye bretonne renfermée sur ses réseaux traditionnels de relation avec les Îles, Grande-Bretagne et Irlande. En effet elle devait à la première ses premiers moines, son fondateur Guénolé étant fils d'émigrants d'outre-Manche et à la seconde son style de vie monastique. De plus, ses relations serrées avec le personnage légendaire de Gradlon, roi de Bretagne, étaient souvent mises en avant pour démontrer l'intégration du monastère dans une mouvance bretonne proto-patriotique.

Ces chercheurs et érudits travaillaient sur Landévennec presque exclusivement à partir du *Cartulaire* de l'abbaye, compilé pour sa plus grande partie au milieu du XI^e siècle durant l'abbatit d'Elisuc¹. Outre les pièces diplomatiques documentant le patrimoine foncier de l'abbaye, principalement d'ailleurs des notices plutôt que des chartes, on y trouve copié en tête du recueil un ensemble d'écrits hagiographiques à la gloire de saint Guénolé². Trois pièces sont datables de la seconde moitié du IX^e siècle. Dans l'ordre chronologique : une hymne biographique d'un certain Clément, rédigée entre 857 et 867³; une *Grande Vie* prosimétrique en trois livres dont l'auteur Gurdisten, selon la liste abbatiale fournie par le *Cartulaire*, fut abbé⁴, et enfin un abrégé de cette *Vie* par Gurdisten lui-même sous la forme d'une homélie en douze leçons⁵. Deux hymnes anonymes sans valeur biographique⁶ viennent compléter ce dossier. Bien que non datées, elles

¹ Il existe deux éditions du *Cartulaire* de Landévennec à partir de son unique témoin complet, le ms. 16 de la Bibliothèque municipale de Quimper : A. DE LA BORDERIE, *Le Cartulaire de Landévennec*, Rennes, 1888; L. LE MEN et E. ERNAULT, *Cartulaire de Landévennec*, Mélanges historiques, t. V, Paris, 1895, p. 547 sq., rééd. par J.-L. DEUFFIC, « *Cartulaire de Landévennec* par MM. LE MEN et Émile ERNAULT », *Britannia Christiana - Bretagne monastique*, fasc. 5/1, printemps 1985, avec annotations de J.-L. DEUFFIC dans « *Le Cartulaire de Landévennec* », *ibid.*, fasc. 5/2, printemps 1985.

² Il existe principalement deux éditions de la partie hagiographique du *Cartulaire*. A. DE LA BORDERIE, *Le Cartulaire de Landévennec*, *op. cit.*, qui prend Quimper BM 16 pour témoin principal. C. DE SMEDT, « *Vita S. Uuinualoei abbatis Landevenecensis, auctore Wurdestino, nunc primum integre edita* », dans *Analecta Bollandiana*, 7 (1888), p. 166-264, n'utilise que les témoins de la BNF, en particulier le manuscrit du XI^e siècle côté latin 5610A.

³ BHL, *vacat*.

⁴ BHL, 8957-8958. Le livre III s'est vu attribuer de manière erronée un numéro distinct. Par commodité, on désignera ce texte par le sigle VAW (*Vita Amplior Winualoei*).

⁵ BHL, 8959.

⁶ BHL, *vacat*.

semblent bien être de la même période, puisque tous ces textes paraissent avoir toujours circulé ensemble comme un dossier liturgique cohérent. Ajoutons également à cet ensemble la *Vie de saint Paul Aurélien*, saint patron de l'ancien évêché de Léon, qui fut rédigée sur commande en 884 par Gurmonoc, disciple de Gurdisten⁷.

La deuxième période a de facto failli être l'histoire d'un rendez-vous manqué, puisque si l'on connaissait dès 1912 l'existence d'une version italienne de la *Vie de Guérolé* datant elle aussi du IX^e siècle⁸, personne ne chercha réellement, pas même son éditeur Robert Fawtier, à en dégager les implications, à savoir les éventuelles relations entre Landévennec et l'Italie carolingienne. L'exploitation systématique des données archéologiques recueillies lors des fouilles programmées sur le site de l'ancienne abbaye contribuent néanmoins à relancer le débat en ce sens, puisque les choix formels effectués par les moines à cette même période dans la réorganisation matérielle de leur monastère semblent bien témoigner d'orientations idéologiques très spécifiques⁹. Il s'impose donc à présent de revoir les sources selon cette nouvelle problématique d'une abbaye qui entretient des relations avec l'extérieur de la Bretagne, notamment avec l'espace carolingien.

Les réseaux carolingiens de Landévennec

Pour commencer à ébaucher les relations entre Landévennec et l'espace carolingien, il paraît salutaire d'établir dès le départ une distinction élémentaire entre deux catégories de données : les relations explicites et les relations implicites.

Les relations explicites

De celles-ci, on a gardé une trace concrète, bien que ponctuelle. Deux événements sont ainsi à considérer.

Le diplôme de 818 et la règle bénédictine.

Le plus ancien contact avéré entre Landévennec et les milieux politico-culturels carolingiens est aussi sans nul doute le fait le plus marquant de l'histoire de l'abbaye au IX^e siècle. L'an 818 l'empereur Louis le Pieux, descendu en Bretagne pour mater la rébellion d'un dénommé Morvan qui aurait eu des prétentions au titre royal, aurait rencontré l'abbé de Landévennec Matmonoc à Priziac, en bordure de l'Ellé, à l'ouest de l'actuel département du Morbihan. Si ces données contextuelles sont bien connues¹⁰, ce «sommet» lui-même n'est en revanche documenté que par une seule source, la *Grande Vie de Guérolé* par Gurdisten. À la suite d'un développement conséquent sur l'ascétisme à Landévennec, l'auteur nous apprend que ces pratiques sévères eurent cours « pendant longtemps, en ce monastère, depuis l'époque où Grallon, qui était appelé "le Grand", détenait le sceptre de Bretagne, jusqu'à la cinquième année du règne du très pieux

⁷ BHL, 6586. « *Vita sancti Pauli Aureliani* », C. CUISSARD (éd.), « Une vie de saint Paul en Léon d'après un manuscrit de Fleury-sur-Loire », *Revue celtique*, 5 (1883), p. 413-459. On désignera ce texte par le sigle *VPA* (*Vita Pauli Aureliani*).

⁸ BHL, 8960. Il en existe trois éditions. R. FAWTIER, « Une rédaction inédite de la *Vie de saint Guérolé* », *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École Française de Rome*, t. XXII (1912), p. 34-44. La découverte d'un second témoin engagea à retravailler l'édition : D. BRILLET, *La Vie de saint Guérolé envoyée à Jean d'Arezzo. Texte, traduction, commentaire*, université Paris VII, mémoire de DEA dactylographié, sous la direction de M.-F. AUZEPY, 2000, p. 67-83 ; C. GARAVAGLIA, *Un Monastero bretone nell' alto medioevo : l'abbazia di san Guenole a Landevennec*, Milan, mémoire de maîtrise dactylographié, 2001, p. 123-131.

⁹ Les résultats de cet énorme chantier sont en cours de publication. Les auteurs remercient chaleureusement M^{me} Annie BARDEL et M. Ronan PÉRENNEC d'avoir bien voulu les mettre en commun avec leurs propres réflexions. Par ailleurs, des synthèses ont été progressivement publiées, v. A. BARDEL, « Archéologie » in M. SIMON, *L'abbaye de Landévennec de saint Guérolé à nos jours*, Rennes, Ouest-France, p. 199-209 ; « L'abbaye Saint-Gwérolé de Landévennec », *Archéologie médiévale*, 21 (1991), p. 51-101 ; « Douze siècles à même le sol. Derniers acquis d'une recherche archéologique à Landévennec » in *Chronique de Landévennec*, 3^e série, 4 (octobre 2000), p. 181-190 ; pour le haut Moyen Âge, voir la synthèse la plus récente : *id.*, « Les premiers bretons à Landévennec, VI^e-IX^e siècles », P.-R. GIOT, P. GUIGON et B. MERDRIGNAC, *Les premiers Bretons en Armorique*, Rennes, PUR, 2003, p. 129-133.

¹⁰ Cf. A. CHEDEVILLE et H. GUILLOTTEL, *La Bretagne des saints et des rois (V^e-X^e siècle)*, Rennes, Ouest-France, 1984, p. 205, 211-212.

empereur Auguste-Louis, l'an 818 de l'Incarnation du Seigneur ¹¹ », lorsqu'il « avait établi son camp en la province de Bretagne, sur le fleuve Ellé à l'orée de la forêt que l'on nomme Priziac¹² ». À cette occasion, Louis délivra à la communauté un diplôme que nous connaissons de seconde main, puisque Gurdisten prit soin de le reproduire dans la trame de son récit¹³. Bien que ce document ne soit donc pas authentique sur le strict plan diplomatique, nous n'avons pas de raison particulière de douter de sa sincérité¹⁴. Il se rapproche en effet notablement des actes de la pratique issus de la chancellerie impériale à cette époque¹⁵. Louis y ordonne à Matmonoc, après s'être enquis auprès de lui des mœurs monastiques de sa communauté, d'abandonner les usages scotiques et de rejoindre ses frères dans l'unité de la sainte Église romaine en adoptant la règle bénédictine¹⁶ réformée en 817 sous les auspices de Benoît d'Aniane à l'issue d'une série de conciles décisifs, et destinée à être adoptée par l'ensemble des monastères carolingiens. Et, de fait, Gurdisten commente : « Cette même année fut adoptée dans ce monastère à la suite de cet écrit la règle du saint père Benoît¹⁷. » Cet événement possède une importance notable dans la mémoire collective de la communauté, si l'on veut bien se rappeler que Gurdisten œuvre une cinquantaine d'années environ après le passage à la règle bénédictine et réserve encore à ce diplôme une place d'honneur en tant que texte rénovateur, à défaut d'être fondateur. Il pousse même la précision jusqu'à reproduire en fin de diplôme le monogramme impérial. Cependant les choses sont loin d'être aussi simples qu'il n'y paraît.

D'une part, si Gurdisten en tait le contexte, cette rencontre entre son prédécesseur et Louis se produit bien à l'occasion d'une expédition militaire, selon toute vraisemblance après la victoire de l'empereur. On aurait donc là *a priori* un exemple de la loi du vainqueur imposé au vaincu. Cependant, une phrase de Gurdisten semble indiquer qu'il existait déjà un courant à Landévennec favorable à un adoucissement des usages scotiques : « Or il semble que déjà quelques moines plus faibles s'en étaient écartés à cause de sa sévérité¹⁸. » De plus, il n'apparaît nullement dans le diplôme que Matmonoc ait été convoqué par l'empereur, mais simplement qu'il « s'était rendu en notre présence¹⁹ », ce qui ne ressemble guère à de la contrainte. D'autre part, l'adresse du diplôme concerne l'ensemble du clergé breton²⁰, ce qui, comme l'ont déjà bien souligné plusieurs auteurs, donne une portée bien plus générale au diplôme²¹. L'avant-dernière phrase semble également aller dans ce sens :

Que dans ce dit monastère ils respectent la manière de vivre selon ce qui est écrit dans la règle du saint et éminent père Benoît, et qu'ils garantissent dans ceux en leur dépendance et dans tous les autres (*et in subjectis ejus caeterisque*) l'exécution de notre commandement plénier²².

¹¹ *Et haec quidem lex sive regula per tempora longa refulsit in isto monasterio, id est ab illo tempore quo Gradlonus, quem appellabant Magnus, Britanniae tenebat sceptrum usque ad annum Hladowici piissimi augusti imperii quintum, dominicae autem incarnationis octingentesimum octavum decimum* (VAW, II, 12).

¹² *In eadem Britanniae provincia castra fixerat, super fluvium Elegium juxta silvam quae dicitur Brisiaci* (*ibid.*).

¹³ Cf. document 1.

¹⁴ A. CHEDEVILLE et H. GUILLOTTEL, *op. cit.*, p. 222.

¹⁵ Cf. P. Riché, *Les Carolingiens, une famille qui fit l'Europe*, Paris, Hachette, 1983, rééd. Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1997, p. 167.

¹⁶ *Placuit nobis ut [...] cum universali ecclesia [...] concordarent et ideo jussimus ut et juxta regulam sancti Benedicti patris viverent* (VAW, II, 13).

¹⁷ *Haec eodem anno praedicto coepta est in eodem monasterio supra scripto regula patris Benedicti* (*ibid.*).

¹⁸ *At cum jam quibusque refugi propter difficultatem videlicet, videbatur* (VAW, II, 12).

¹⁹ *Matmonocus [...] nostram adisset praesentiam* (VAW, II, 13).

²⁰ *In nomine Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi Lodowicus divina ordinante providentia imperator augustus, omnibus episcopis et universo ordini ecclesiastico Britanniae consistenti* (*ibid.*).

²¹ A. CHEDEVILLE et H. GUILLOTTEL, *loc. cit.* ; P.-R. GIOT, P. GUIGNON et B. MERDRIGNAC, *Les premiers Bretons en Armorique*, Rennes, PUR, 2003, p. 128-129.

²² VAW, II, 13.

S'il est sans doute excessif de voir dans ce diplôme une sorte d'ordre impérial de mission délivré à Matmonoc pour étendre la règle bénédictine à tous les monastères bretons, il n'en reste pas moins que Landévennec est chronologiquement la tête de pont bénédictine en Bretagne, ce qui ne peut raisonnablement s'expliquer si Matmonoc se présentait réellement auprès de Louis en tant qu'allié du rebelle vaincu pour y recevoir son châtement. Tout semble au contraire indiquer que ce diplôme officialise une évolution idéologique déjà entamée avant 818 et peut-être même une fidélité de la communauté à l'Empire en ces temps de conflit.

La filière italienne

S'il était besoin de souligner davantage l'importance du diplôme de Louis le Pieux pour le monachisme breton du haut Moyen Âge, la découverte de la filière italienne du dossier de Guénoles fournirait un bon argument en ce sens. Il s'agit de deux copies manuscrites de la *Vie et Homélie de saint Guénoles* écrite par l'abbé Gurdisten et envoyée à l'évêque Jean d'Arezzo. Une brève présentation des deux textes paraît nécessaire avant d'aborder la question du diplôme. Tout d'abord on doit à Robert Fawtier la découverte en 1912 du premier témoin²³ : un manuscrit conservé dans un recueil des *Vies des Pères du Désert*, produit dans le *scriptorium* de Saint-Jean-de-Latran au xv^e siècle et connu sous le nom de *codex Fiesolanus XXXIV*. Il est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Medicea Laurenziana de Florence. Le deuxième exemplaire est par contre une découverte plus récente : F. Dolbeau l'a signalé à J.-C. Poulin qui relaie l'information en 1997²⁴. Il s'agit d'un passionnaire à l'origine en deux volumes, mais dont on possède aujourd'hui seulement le deuxième, celui qui contient les vies de saints dont la fête tombe entre décembre et juin. Le manuscrit est conservé à la Bibliothèque nationale centrale de Florence²⁵. Ce qui est d'un grand intérêt est que l'on puisse le dater du XI^e siècle et qu'il paraît avoir été copié dans un *scriptorium* d'Arezzo ou de ses alentours : il est donc possible d'envisager un contact direct et une proximité chronologique entre ces copies et l'original.

Ces manuscrits contiennent d'abord une lettre de Gurdisten écrite à Jean²⁶, qui fut évêque d'Arezzo entre 867 et 900. Cette lettre est suivie par une *Vie*²⁷ et une homélie de Guénoles qui devaient accompagner des reliques du saint données à l'évêque.

Les renseignements offerts par ces témoins arétins sont nombreux et très instructifs, car ils révèlent d'abord l'existence de rapports entre l'abbé breton et l'évêque italien. Mais encore moins négligeable est surtout le fait que face à ces documents il devient plus difficile de considérer la Bretagne du IX^e siècle comme étant renfermée sur elle-même comme on l'a longtemps perçue. Cet épisode, que des recherches *in fieri* relient à d'autres tout aussi intéressants, montre que, bien que géographiquement un peu à l'écart dans le territoire de l'Empire, les Bretons du haut Moyen Âge entretenaient des relations fréquentes et personnalisées avec l'étranger. Cependant, l'intérêt des études menées jusqu'ici réside dans la possibilité d'inscrire des pôles culturels et politiques bretons dans un véritable réseau de contacts mis en place avant le XI^e siècle. Cela dit, l'emploi du mot réseau demande précision : on considère ainsi que l'on peut parler de réseaux seulement si les rapports entretenus ne relèvent pas du hasard, s'ils sont continus et fréquents, et si enfin on peut établir qu'il y a eu une quelconque évolution à partir de ces liens.

Par ses caractéristiques, l'exemple des rapports de Landévennec avec l'évêché d'Arezzo correspond parfaitement à cette définition. Le manuscrit accompagne en effet des reliques offertes par l'abbé. Or, cette ville se trouvait sur un parcours habituel de la *via francigena* qui conduisait les voyageurs à Rome, On peut donc supposer que des pèlerins bretons auraient pu passer par là en s'y rendant. De plus, on comprend par la lettre de Gurdisten qu'il y a eu au moins deux voyages des bretons à

²³ R. FAWTIER, « Une rédaction inédite de la *Vie* de saint Guénoles », *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, 32 (1912), p. 27-44.

²⁴ J.-C. POULIN, « Le dossier de saint Guénoles de Landévennec (Province de Bretagne) », *Francia*, 23/1 (1996), p. 167-205.

²⁵ Il se trouve dans le *Fondo Nazionale*, II.I.412, f^o 62 r^o-64 v^o.

²⁶ Cf. document 2

²⁷ Il s'agit plus précisément d'une version abrégée de la *vita amplior* de Guénoles écrite par Gurdisten.

Arezzo, car l'abbé envoie ce don précisément pour remercier Jean de l'accueil fait à des Bretons lors d'un précédent voyage, qui pourrait donc bien marquer le début des relations entre ces deux personnages.

D'autres particularités peuvent éclairer la teneur de ces rapports et obligent à réviser encore davantage les idées préconçues sur la capacité d'ouverture de Landévennec. On apprend par ces lignes que l'abbé craignait la mauvaise opinion de Jean envers les Bretons, car l'évêque pourrait avoir accordé quelque crédit à une rumeur dont l'abbé ne nous précise pas la teneur. Mais étant donné que la vie accompagnant la lettre concerne en grande partie les pratiques ascétiques en cours à Landévennec, on peut supposer qu'elle concernait certains usages religieux de l'ancienne église « celtique » que les Bretons continentaux n'auraient pas complètement abandonnés. Il s'agissait notamment d'un type de tonsure adopté par les scots et de l'emploi d'une formule différente pour calculer la date de Pâques. Ces mœurs avaient été condamnées et interdites par la hiérarchie ecclésiastique, mais souvent cette interdiction était négligée par des communautés religieuses conservant leurs traditions. Or, on l'a vu, en 818 Louis le Pieux, imposant l'œuvre réformatrice de Benoît d'Aniane, établit par un diplôme la soumission la mise en conformité de Landévennec à la règle bénédictine, et ce comme n'importe quel autre monastère d'Empire. L'empereur ne cache donc pas son souci d'assurer l'unité du royaume même au niveau religieux et cette préoccupation devait être perçue clairement par les hautes hiérarchies religieuses; voilà peut-être ce qui décide Gurdisten à recopier ce diplôme dans sa lettre à Jean, alors que la *vita et homilia* se veut par ailleurs manifestement un abrégé²⁸. L'abbé ne veut manifestement pas qu'il pense que son monastère ne s'est pas aligné sur le programme impérial en persistant dans ses usages irlandais. Il précise ainsi, juste après avoir reproduit le diplôme impérial, que sa communauté adopta la règle bénédictine la même année.²⁹

Pour comprendre les raisons d'une telle opération, raisons sans doute plus politiques que littéraires, il suffit d'esquisser quelques traits de la personnalité de l'évêque arétin. Jean tint l'évêché d'Arezzo de 868 au 900 et fut souvent dans cette période le représentant du pape Jean VIII auprès de Charles le Chauve puis de Charles le Gros³⁰. Il était donc familier de la cour carolingienne où il avait sûrement d'importantes connaissances; il a ainsi souvent bénéficié d'importantes donations de la part des empereurs. Le projet de Gurdisten n'est donc pas si difficile à percevoir : lorsque ses moines rejoignent Arezzo et sont accueillis par l'évêque, l'abbé profite de cette chance pour s'attirer l'approbation et la faveur de Jean. Il lui offre des reliques de Guénolé et un manuscrit de la vie du saint accompagné par une lettre qui constituent une vraie preuve de la diplomatie dont a été capable cet abbé breton, car, non seulement il s'assure la sympathie de l'évêque, mais il profite de l'occasion pour résoudre un problème qui l'inquiétait : défendre la réputation de son abbaye.

Dans cette lettre Gurdisten montre la position favorable de son monastère à l'introduction de la règle bénédictine. De plus, il précise le rôle joué par son abbaye dans cet événement : lors de la promulgation du diplôme, en 818, Matmonoc, l'abbé de Landévennec, avait été interrogé par l'empereur même, à propos des mœurs propres aux communautés religieuses bretonnes. Par le maintien du texte du diplôme dans la *vita et homilia*, Gurdisten confirme à Jean l'adhésion de son abbaye à la nouvelle règle monastique et en même temps souligne le prestige de Landévennec, dont l'abbé avait été choisi comme interlocuteur de l'empereur.

Il est par ailleurs très intéressant de remarquer la manière dont Gurdisten commence sa lettre : il remercie Jean pour son amabilité et veut lui offrir un hommage digne de son rang. Le texte se conclut cependant sur l'évocation de la figure de Guénolé, pour souligner au lecteur que Landévennec aussi est un centre prestigieux, qui mérite l'attention de l'évêque arétin. On peut certes reconnaître à Gurdisten un sens certain de la diplomatie, mais peut-être ne s'attendait-il pas

²⁸ Dans la copie du manuscrit de la Bibliothèque nationale de Florence, on retrouve reproduit au folio 63 le monogramme de l'empereur Louis le Pieux, témoignant de l'authenticité du diplôme ; cf. figure 1.

²⁹ *Haec eodem anno praedicto coepta est in eodem monasterio supra scripto regula patris Benedicti. (VHW)*

³⁰ J.-P. DELUMEAU, *Arezzo : espace et société*, Collection de l'École française de Rome, 1996, vol. 1, p. 49-493

à un tel succès. Force est en effet d'attribuer à sa correspondance les traces témoignant d'un culte de Guénolé en Toscane.

Dans une série de litanies typiques de la liturgie bénédictine toscane³¹, parmi les noms des saints de la tradition locale, on retrouve effectivement une invocation à *Winvaloeus*. Il est cité entre les noms de saint Maur et saint Antoine, dans un groupe de saints *confessores fidei*, parmi lesquels se trouvent aussi saint Colomban et saint Grégoire.

Les sources à disposition ne permettent pas d'établir si Jean avait jamais favorisé dans son diocèse la célébration d'un culte à Guénolé dynamisé par la présence de ses reliques, mais la datation du manuscrit dans lequel ont été conservées ces litanies est évaluée entre les X^e et XI^e siècles, c'est-à-dire proche du moment où Gurdisten envoie son manuscrit et les reliques à l'évêque arétin. De plus, malgré la renommée de Guénolé en Bretagne, il est assez délicat d'envisager une possible connaissance de son nom en Toscane avant cet épisode, ce qui nous ramène à voir une dépendance directe entre la vie arétine et la création d'un culte au saint breton.

Pour souligner l'attention dont Guénolé aurait fait l'objet, il semble convenable de rappeler ici qu'il y a deux copies manuscrites de la vie envoyées à Jean et que les deux manuscrits datent de périodes différentes, ce qui suggère que l'intérêt envers le saint n'a pas été occasionnel.

Ces litanies se révèlent d'autant plus importantes qu'on a pu attribuer leur composition au monastère bénédictin de Cortona, lié à celui de Sainte Flora et Lucilla d'Arezzo, dont la fondation est due à Jean, qui avait demandé spécialement au pape les corps de ces deux saintes, confirmant sa renommée de collectionneur de reliques. Par l'entremise du développement de ce culte dans ces grandes abbayes, Landévennec s'insère donc encore un peu plus profondément dans un réseau de rapports tissés entre centres carolingiens, même s'il reste encore du travail à faire pour mieux préciser son rôle dans ces relations.

Les « réseaux invisibles »

Entre 818 et cette correspondance italienne, voici donc le IX^e siècle bien balisé. Mais qu'en est-il de l'intervalle de temps entre ces deux contacts ponctuels qui paraissent malgré tout bien isolés au milieu de notre documentation ? C'est ici qu'intervient une notion à notre avis très prégnante, exposée par Michel Parisse, celle de « réseau invisible ³² ». De ces relations, il n'y a certes plus de traces concrètes, mais le repérage d'influences dans différents domaines permet de déduire la circulation des idées entre deux aires culturelles, deux monastères par exemple. Ce qui par conséquent suppose également la circulation des hommes, qui convoient des textes ou communiquent directement un savoir-faire ou une expérience. Deux dossiers peuvent ainsi être ouverts dans cette perspective à Landévennec.

Le dossier littéraire

L'analyse des caractéristiques littéraires de la production d'un *scriptorium* est une méthode bien éprouvée pour établir les courants d'influences qui la traversent. La production hagiographique de Landévennec a ainsi été étudiée en ce sens depuis presque un siècle³³.

L'étude des emprunts littéraires, qui permet de déterminer les lectures des hagiographes, a ainsi été particulièrement instructive³⁴. Chez Gurdisten et Gurmonoc, on trouve bien entendu de

³¹ C. LAZZERI, « Delle antiche Litanie dei monaci benedettini della Badia delle SS. Flora e Lucilla », *Atti e Memorie dell'Accademia Petrarca*, 5/1 (1925), p. 183-188. Ces litanies ont été republiées récemment : C. GARAVAGLIA, « Saint Guénolé dans des anciennes litanies de l'église des saintes Flore et Lucille », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. 131-2002, p. 481-486.

³² M. PARISSÉ, « Des réseaux invisibles : les relations entre monastères indépendants », *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux*, Actes du 1^{er} congrès international du CERCOR (16-18 septembre 1998), Presses universitaires de Saint-Étienne, 1991, p. 451-471.

³³ . Cf. en particulier F. DUINE, « Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne. Première partie, les fondateurs et les primitifs (du V^e au X^e s.) », *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 46 (1918), s. a. « St Guénolé », p. 282-290.

nombreuses citations de la Bible, qui est la littérature monastique par excellence, ainsi qu'une utilisation abondante de la littérature patristique, comme l'annonce d'emblée Gurdisten³⁵. Les deux moines ont également eu largement accès à des auteurs insulaires, ce qui s'accorde donc assez bien avec ce que l'on sait des origines du monastère. Gurdisten et Gurmonoc connaissent ainsi tous deux le *De Excidio Britanniae* de Gildas, dont Gurdisten démarque largement son premier chapitre et que Gurmonoc évoque sous le nom de « *De Ormesta Britanniae* ». De l'hagiographie irlandaise, Gurdisten connaît trois textes majeurs dont il s'inspire : la *Vita sancti Columbae* d'Adomnán, la *Vita sancti Patricii* de Muirchú et enfin la *Vita Brigidae* de Cogitosus. Cependant on est à Landévennec également ouvert aux usages et aux préférences de l'air du temps. Si Sedulius est un auteur du V^e siècle, son œuvre majeure, le *Carmen Paschale*, connaît un grand succès dans les écoles médiévales comme manuel d'histoire sainte³⁶. Sa circulation dans la Bretagne carolingienne à cet usage est attestée par un manuscrit du IX^e siècle portant de nombreuses gloses, dont neuf en vieux-breton³⁷. Aussi n'est-ce pas invraisemblable de repérer son influence chez Gurdisten et Gurmonoc³⁸, dont l'utilisation potentiellement scolaire a été bien soulignée³⁹. Les auteurs contemporains sont également connus des lettrés de Landévennec. Gurdisten cite par exemple le *De Festis Praecipuis* de Raban Maur⁴⁰ et, tout comme Gurmonoc, il suit les modes formelles carolingiennes. Gurdisten a ainsi adopté pour sa Grande Vie de Guénoilé la structure de l'*opus geminum*, à savoir deux livres en prose suivis d'une *recapitulatio* métrique, comme Alcuin, Hilduin ou encore Raban Maur avant lui l'avaient fait dans leurs propres travaux hagiographiques. Par ailleurs, ils font montre d'une certaine maîtrise, et Gurmonoc encore plus que Gurdisten, d'une complexité syntaxique fort prisée à cette époque⁴¹. Il convient cependant de nuancer ces remarques. En effet, si Gurmonoc, Gurdisten ou encore Clément ne souffrent guère de la comparaison avec leurs homologues continentaux, l'ensemble de ces modes n'a pas forcément été médiatisé par les milieux culturels carolingiens. En fait, les Insulaires ne sont pas pour rien dans la floraison d'œuvres aux forts accents virgiliens à cette époque, et c'est également eux qui ont introduit en Europe l'*opus geminum*. La culture lettrée à Landévennec est donc probablement en cela le produit d'un mélange complexe de tradition et d'ouverture aux innovations et aux modes contemporaines.

Le dossier archéologique

Beaucoup moins ambigu dans son apport à la question des influences est l'étude de l'évolution matérielle du monastère depuis sa fondation, évolution en grande partie dégagée par les fouilles de longue haleine menées par M^{me} Annie Bardel et M. Ronan Pérennec depuis maintenant plus de vingt ans. Les analyses au Carbone 14 tendent à situer au vi^e siècle l'installation des moines dans le vallon de Landévennec, époque du plus ancien squelette du petit cimetière des moines, non loin donc de la date légendaire de 485 issue des calculs pour le moins hasardeux de La Borderie.

³⁴ Cf. notamment F. KERLOUEGAN, « Les citations d'auteurs latins profanes dans les vies de saints bretons carolingiennes », *Études celtiques* 18 (1981), p. 181-195 ; *id.*, « Les citations d'auteurs latins chrétiens dans les vies de saints bretons carolingiennes », *Études celtiques*, 19 (1982), p. 215-257 ; M. N. WRIGHT, « Some further vergilian borrowings in breton hagiography of the carolingian period », *Études celtiques*, 20 (1983), p. 161-175

³⁵ VAW, I, introduction.

³⁶ *Dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique*, s. a. « Sedulius », Paris, Beauchesne, 1989, col. 513

³⁷ L. FLEURIOT, *Dictionnaire des gloses en vieux breton*, Paris, 1964, p. 4, n° 2 ; L. LEMOINE, « Contribution à la reconstitution des *scriptoria* bretons du haut Moyen Âge », *Bulletin du Cange*, 59 (2001), p. 266-267.

³⁸ M. N. WRIGHT, « Knowledge of christian latin poets and historians in early mediaeval Brittany », *Études celtiques*, 23 (1986), p. 170-171. J.-C. POULIN, « Le dossier de saint Guénoilé... », art. cit., p. 185 ; *id.*, « SHG IX : Les saints Lunaire et Paul Aurélien », M. HEINZELMANN (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, p. 225, reste prudent sur ces points de contact.

³⁹ J.-C. POULIN, art. cit., p. 235.

⁴⁰ F. KERLOUEGAN, « Les citations d'auteurs latins chrétiens... », art. cit., p. 237.

⁴¹ Cf. en particulier F. KERLOUEGAN, « Approche stylistique du latin de la *Vita Pauli Aureliani* », Landévennec et le monachisme breton dans le haut Moyen Âge. Actes du colloque du XV^e centenaire de la fondation de l'abbaye de Landévennec (25-26-27 avril 1985), Association Landévennec 485-1985, 1986, p. 207-217.

On n'a en fait aucune trace aux côtés des structures cultuelles (oratoire primitif et cimetière) des structures primitives d'habitation à l'emplacement actuel du site de l'ancienne abbaye⁴², ce qui laisse à penser que le monastère devait être bipartite, et ce jusqu'au milieu du VIII^e siècle. Il n'est pas impossible que les « communs » devaient ainsi être installés de manière classique sur l'emplacement d'une villa gallo-romaine proche dont le démembrement progressif a alimenté en matériaux de construction les différentes campagnes de reconstruction, en particulier dans la seconde moitié du X^e siècle. Le témoin le plus spectaculaire de ce recyclage est le carrelage retrouvé dans le chœur de l'église, qui est réalisé entièrement à partir de briquettes gallo-romaines⁴³. Ce n'est donc pas avant le milieu du VIII^e siècle que les moines s'installent dans le vallon auprès de l'oratoire, et construisent une première aile sud en pierre⁴⁴, ce qui est déjà, bien avant l'adoption officielle de la règle bénédictine en 818, une évolution notable par rapport à ce que devaient être les monastères de type scotique, probablement des structures légères.

Cette précision chronologique donne alors un relief étonnant à la phrase de Gurdisten concernant les plaintes des moines plus faibles envers la dureté des usages scotiques. On ne peut manquer à ce point de souligner quelques synchronismes tout à fait saisissants. Si la règle bénédictine ne s'impose véritablement sur le continent qu'une fois réformée par Benoît d'Aniane et sous l'action impériale, il y eut dès le milieu du VIII^e siècle des tentatives d'en imposer sa version primitive au monachisme continental⁴⁵. Effectivement, on trouve dès 742 dans les actes des conciles francs des canons relatifs à ces premiers essais normatifs. Le canon VII d'un concile austrasien déclare par exemple dans des termes finalement assez proches du diplôme de 818 : « Nous décrétons [...] que les moines et les servantes de Dieu soient ordonnés et vivent selon la règle de saint Benoît, et qu'ils s'appliquent à en mener la vie caractéristique⁴⁶. »

Dans ces conditions, le diplôme de 818 viendrait seulement sanctionner une évolution déjà entamée au mois un demi-siècle plus tôt. Cela n'est d'ailleurs pas si exceptionnel que cela. Il existe en effet au moins un autre exemple documenté de dissensions dans une communauté concernant l'évolution de son observance, et ce encore plus précocement. Dans la vie d'Eustase, abbé de Luxeuil, par Jonas d'Orléans, on apprend que dans le premier tiers du VII^e siècle un moine nommé Agrestius œuvra avec le soutien de l'évêque de Genève pour l'abolition de la règle colombanienne à Luxeuil. Le concile de Mâcon trancha en faveur d'Eustase en 626-627⁴⁷, mais cet épisode montre que même au cœur d'un bastion du colomanisme les usages pouvaient être quelque peu bousculés.

À défaut donc d'avoir réellement bouleversé en profondeur la vie de la communauté, l'intervention impériale de 818 a cependant probablement permis d'accélérer les réfections et de refondre le plan du monastère⁴⁸ selon des orientations qui rappellent fortement les nouveaux standards bénédictins tels qu'ils ont été matérialisés autour de 820 par le fameux plan idéal de Saint-Gall. On y voit de manière frappante les bâtiments en pierre s'organiser pareillement autour d'un cloître. L'aile est abrite toujours au rez-de-chaussée la salle du Chapitre, et à l'étage les dortoirs, tandis que le nouveau bâtiment, édifié sur la rive sud du ruisseau, contient les communs, réfectoire et cuisine. La seule différence notable réside à Landévennec dans l'absence d'une troisième aile fermant le cloître à l'ouest. On construit par ailleurs une véritable abbatale « more romano » selon un plan basilical, dans lequel l'oratoire primitif qui a été conservé devient une chapelle annexe. Au milieu

⁴² Cf. figure 2.

⁴³ A. BARDEL, « Les premiers Bretons à Landévennec, VI^e-IX^e siècles », P.-R. GIOT, P. GUIGON et B. MERDRIGNAC, *op. cit.*, p. 131.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 129-130 ; cf. figure 2.

⁴⁵ J. PAUL, *L'Église et la culture en Occident, t. 1 : La sanctification de l'ordre temporel et spirituel*, Paris, PUF, Nouvelle Clio, 1986, réed. 1994, p. 116.

⁴⁶ « *concilium a. 745 in Austrasia habitum* », MGH, *Concilia aevii karolini*, t. I, *pars prima*, éd. A. WERMINGHOFF, Hanovre-Leipzig, 1906, p. 4.

⁴⁷ *Vita Eusthasii abbatis Lexoviensis*, chap. 9 cité par O. PONTAL, *Histoire des conciles mérovingiens*, Paris, Cerf-IRHT, 1989, p. 226.

⁴⁸ Cf. figure 2.

du IX^e siècle, le chœur de l'église est d'ailleurs réaménagé pour permettre le transfert des reliques depuis l'oratoire jusqu'à ce nouveau lieu de culte. On observe par ailleurs la permanence du cimetière monastique entre la muraille orientale et l'ancien oratoire, à un endroit finalement assez semblable à celui de l'« *orchard cemetary* » de Saint-Gall.

On constate ainsi qu'entre une réorganisation matérielle complète qui s'étale sur un siècle et qui concerne aussi bien la vie quotidienne que l'organisation de la liturgie, l'adoption d'une nouvelle règle qui inscrit irrémédiablement la communauté dans l'espace politico-religieux carolingien, et enfin la mise en scène de cet ensemble de réformes dans la production hagiographique de l'abbaye, on a tous les éléments d'un vaste projet idéologique cohérent qui se retrouve nettement en porte-à-faux avec la réalité des traditions locales.

Une question brûlante : résistances ou inertie ?

En effet, si la communauté de Landévennec affiche dans sa littérature et son architecture des marques flagrantes d'une telle évolution idéologique, il n'est en revanche pas évident qu'elle ait immédiatement supplanté les mœurs traditionnelles. La question des relations avec l'Irlande et de la permanence de certaines pratiques ascétiques « archaïques » se pose en particulier avec acuité.

Souvenirs d'Irlande

Le diplôme de 818 oppose très clairement les mœurs bénédictines réformées aux mœurs irlandaises, et on sent bien que cette opposition culturelle demeure très vivace dans l'esprit de Gurdisten, et son œuvre semble s'en ressentir à plusieurs reprises. Dans sa Vie de Guénolé, le saint désirait ainsi se rendre en Irlande pour visiter les lieux où Patrice avait vécu, mais l'apôtre d'Irlande lui apparaît en rêve, l'invitant à rester en Bretagne, car c'est là qu'on a besoin de son action. Le message est très clair : puisque leur maître est resté en Armorique, ses disciples doivent faire de même. L'avis de Gurdisten, totalement aligné sur les principes rappelés par le diplôme de 818, est qu'il faut donc oublier l'Irlande et accepter la règle bénédictine.

Dans ce contexte, il est probable qu'en bon abbé Gurdisten ait adressé cette admonition à certains de ses moines qui voyageaient en se déplaçant de communauté en communauté, selon une habitude caractéristique des usages insulaires. Or, après le processus d'unification entrepris par l'empereur, il fallait interdire ces déplacements, mais on devine bien que la tâche n'était pas facile, surtout en ce qui concernait l'Irlande. En effet, malgré toute l'attention des abbés, l'attraction de cette île sur l'esprit des moines devait être encore très forte, si l'on se rappelle que pendant une longue période l'une des activités principales des moines bretons était de recopier des manuscrits dont la plupart provenaient d'Irlande. Les moines n'avaient donc même pas besoin de sortir des *scriptoria* pour être plongés dans la culture insulaire : hagiographie, pénitentiels et traités produits en Irlande leur passaient tout le temps sous les yeux, même à Landévennec. On ne sait d'ailleurs pas si l'acharnement de Gurdisten contre l'Irlande était typique des abbés bretons après 818 ou s'il constituait un cas isolé, dû à sa position très ouverte aux influences carolingiennes.

Le cas de la *Collectio Canonum Hibernensis* illustre de manière très instructive l'implication du monachisme breton dans les relations entre l'Irlande et le continent. Il s'agit d'un recueil de droit canonique compilé en Irlande dans la première moitié du VIII^e siècle, mais qui a été diffusé très vite dans l'Europe entière essentiellement grâce à l'intervention des moines bretons⁴⁹ : en effet, comme en témoignent les gloses en vieux-breton présentes dans ces textes, la plupart des copies de cet ouvrage à été produite dans les prolifiques *scriptoria* des abbayes armoricaines, dont Landévennec est un exemple évident.

Il ne s'agit souvent que de gloses lexicales, pour expliquer le sens d'un mot latin en breton⁵⁰, mais elles ne laissent aucun doute sur l'origine des manuscrits. Parmi les témoins subsistants on en

⁴⁹ D. N. DUMVILLE, *Britons and Anglo-Saxons in the Early Middle Ages*, Aldershot, Variorum, Collected studies series 379, 1993, p. 207-221.

⁵⁰ P.-Y. LAMBERT, « Rencontres culturelles entre Irlandais et Bretons aux IX^e et X^e siècles : le témoignage des gloses », *Irlande et Bretagne. Vingt siècles d'histoire*, Rennes, Terre de Brume, 1994, p. 97-98.

reconnaît au moins cinq copiés en Bretagne et deux en Italie⁵¹. On connaît trois différentes recensions de ce texte, la troisième n'étant qu'un amalgame des deux autres. L'intérêt de cette distinction tient au fait que la deuxième recension est proposée seulement par des manuscrits en provenance de Bretagne et d'Italie. Il est désormais sûr que dans ce deuxième groupe de manuscrits le texte le plus ancien est une copie bretonne, qui date du IX^e siècle et, élément qui a une grande importance dans ces pages, on a démontré que les copies italiennes suivent strictement le texte des copies bretonnes⁵². On pourrait donc conclure que cette dépendance éclaire les relations entre les deux régions et accorde davantage à la Bretagne un rôle très actif dans la diffusion de la culture à l'étranger pendant le haut Moyen Âge, remettant un peu plus en question l'image d'un peuple vivant à l'écart et renfermé sur ses traditions insulaires ancestrales.

Les habitudes ont la vie dure : la nature combative de l'œuvre de Gurdisten

Outre les déplacements de personnes et de manuscrits qui témoignent de la pérennité des réseaux insulaires traditionnels, on peut constater des survivances d'un autre ordre. En effet, à plusieurs reprises, Gurdisten et Gurmonoc stigmatisent un certain nombre de pratiques typiques du colobanisme.

En matière d'ascétisme tout d'abord, Gurdisten prend prudemment un certain recul à l'endroit des exploits de Guénolé. Il précise ainsi : « Ô bienheureux Guénolé, tu es plus admirable qu'imitable⁵³. » Rappelons également que Gurdisten souligne l'inadéquation de ces pratiques à certains frères de constitution plus fragile, ce qui conduisit, nous l'avons vu plus haut, au changement de règle. Il semble que cette question de la trop grande rigueur de l'ascétisme traditionnel soit au cœur des préoccupations d'une certaine frange de l'hagiographie bretonne. Aux alentours de 870, le second biographe de saint Malo, le diacre Bili, témoigne également de cette tension en rapportant les remontrances de ses disciples concernant ses *immoderata jejunia*, ses jeûnes immodérés⁵⁴.

Autre « errement » typique du monachisme insulaire, le gyrovagisme n'échappe pas non plus au feu des critiques de Gurdisten et Gurmonoc. Le premier, gêné sans doute par les déplacements, pourtant peu nombreux, de Guénolé, ne manque pas de rappeler qu'il « changeait de lieu, mais pas de mœurs⁵⁵ ». Plus loin, on apprend que c'est la crainte de céder au « vice du vagabondage » qui pousse la jeune communauté à demeurer sur l'inhospitalière île de Tibidi alors que sur l'autre rive s'offre quotidiennement à leurs yeux le spectacle enchanteur du futur site de Landévennec⁵⁶. Semblablement, Paul Aurélien hésite à quitter la cour du roi Marc en Grande-Bretagne « afin de ne pas se rendre coupable du vice de l'instabilité en se déplaçant d'un lieu à l'autre⁵⁷ ». Tout comme Guénolé, il lui faut la caution d'un ordre angélique pour qu'il décide de reprendre la route.

Or, tout comme les canons conciliaires, les hagiographes ne stigmatisent en bons moralistes que les erreurs ayant encore une certaine audience au sein du peuple chrétien *sibi commissi*. Ces exemples tendent donc à introduire la notion de durée dans l'étude de l'acculturation carolingienne à Landévennec après 818, puisque Gurdisten et Gurmonoc écrivent un peu plus d'un demi-siècle plus tard. De fait, un exemple montre que le gyrovagisme existe encore en Cornouaille au cours du premier tiers du ix^e siècle, celui de Fidveten. Compagnon dans sa retraite

⁵¹ L. M. DAVIES, « The "mouth of gold" : Gregorian texts in the *Collectio Canonum hibernensis* », *Ireland and Europe in the early Middle Ages. Texts and transmission*, Dublin, Four Courts Press, 2002, p. 249-250.

⁵² D. N. Dumville, « Ireland, Brittany, and England : transmission and use of *Collectio Canonum hibernensis* », *Irlande et Bretagne*, op. cit., p. 85-96.

⁵³ *O beatissime Winvaloe, plus mirari quam imitari vales* (VAW, II, 2).

⁵⁴ *Vita Sancti Machutis auctore Bili*, I, 32, éd. G. LE DUC, *Vie de saint Malo, évêque d'Alet*, Dossiers du CERAA, B-1979, Saint Malo, 1979.

⁵⁵ VAW, II, *praef.*

⁵⁶ VAW, II, 3.

⁵⁷ *Ne velut instabilis de loco ad locum demigrandi culparetur vitio* (VPA, 9).

cornouaillaise⁵⁸ du moine de Saint-Maur de Glanfeuil, Gerfred, qui introduisit la règle bénédictine au sein de la toute jeune communauté de Saint-Sauveur de Redon, il est présenté dans les *Gesta Sanctorum Rotoniensis* comme un moine pérégrin traditionnel :

Après le départ de Bretagne du bienheureux moine Gerfred, ce même saint Fidweten résolut en son cœur de mépriser pour l'amour de Dieu la patrie où il avait été éminent, et de mener une vie de pérégrination⁵⁹.

Nominoé l'en dissuade et le convainc d'aller s'établir à Redon. Mais là encore, cet homme excellent est repris par le désir de pérégrination :

Et lorsque le saint homme voulut quitter le monastère et mener une vie de pérégrination comme il en avait eu originellement l'intention, tous les moines autour de leur abbé s'opposèrent à lui, déclarant : « Nous te prions de ne pas nous abandonner, reste plutôt auprès de nous tous les jours de ta vie, afin que par l'imitation de ta vie, confortés dans le bien, nous méritions d'accéder à la vie éternelle⁶⁰ ».

Ces événements, censés se passer au début des années 830, montrent que quinze ans après la Cornouaille connaît toujours certaines pratiques caractéristiques du monachisme scotique, pratiques que Gurmonoc et Gurdisten à la fin du IX^e siècle éprouvent encore le besoin de stigmatiser. Ceci souligne également le sens des réformes, probablement diffusées du haut vers le bas, des hommes d'influence et de décision, comme Matmonoc, vers la base de la communauté. Celle-ci connaît, selon toute vraisemblance, des dissensions internes qui poussent un idéologue comme Gurdisten à intervenir et à reformuler les grands principes de vie tout en les rendant compatibles avec la tradition monastique ancienne.

Le IX^e siècle est indéniablement un tournant dans l'histoire politique et culturelle bretonne. Les mentalités sont bien en mutation, bien qu'il ne faille pas s'attendre à déceler des comportements carolingiens que l'on pourrait qualifier de « classiques ». Malgré tout, il semble bien que ce soit à Landévennec, du moins à travers le projet idéologique global tel qu'il nous est présenté par les sources littéraires et archéologiques, que l'on s'en rapproche le plus. On perçoit cependant çà et là des petits points de crispation ou tout du moins de nécessaire vigilance, qui mettent en exergue une certaine durée dans l'accomplissement du processus d'acculturation à Landévennec.

En effet, les communications ne peuvent se concevoir autrement que d'homme à d'homme, de dignitaire à dignitaire, que ce soit entre l'empereur et ses abbés, ou bien les membres du haut clergé entre eux. Autant dire que l'application des décisions prises par ces grands hommes dépend de leur capacité à les faire redescendre vers la base, en l'occurrence à Landévennec la communauté des moines. Le choix de l'hagiographie comme médium essentiel de ce projet apparaît alors presque comme évident : qui de plus efficace pour mettre les moines dans le droit chemin que le Père de ces moines lui-même ? À l'inverse, dans d'autres centres religieux bretons, les dignitaires ont pu faire un choix contraire à celui de Gurdisten et Matmonoc, et cristalliser autour de leur établissement un certain courant traditionaliste.

Et le succès est effectivement bien au rendez-vous, puisque lors de la réorganisation de la communauté dans la première moitié du XI^e siècle, c'est encore ce lourd dossier, lourd tant sur le plan littéraire qu'idéologique, qui est compilé en tête du *Cartulaire* de Landévennec. À ce titre,

⁵⁸ Sur la localisation en Le Huelgoat de la « *silva Wenoc* » où se trouve selon *Gesta Sanctorum Rotonense*, I, 3 l'ermitage de Gerfred, cf. P.-R. GIOT, P. GUIGON et B. MERDRIGNAC, *op. cit.*, p. 137.

⁵⁹ Post excessum beatissimi Gerfredi monachi de Britannia, iste sanctus Fidweten disposuit in corde suo patriam, in qua altus fuerat, pro Dei amore contemnere, et peregrinam vitam ducere (*Gesta Sanctorum Rotonense*, I).

⁶⁰ Cumque ille sanctus vir vellet monasterium deserere, et peregrinam vitam, sicut prius proposuerat, ducere, omnes monachi cum abbate obstiterunt ei dicentes : « Ne quaesumus dimittas nos, sed mane nobiscum omnibus diebus vitae tuae, ut per imitationem tui in melius confortati, vitam aeternam adipisci mereamur » (ibid.).

Landévennec déroge à un courant dans l'hagiographie bretonne préromane qui a tendance à abrégé et à simplifier ses vieux textes, comme l'a récemment bien souligné Joseph-Claude Poulin⁶¹. Peut-être est-ce aussi une attitude passéiste de la communauté, crispée sur le prestige de sa tradition, ce qui l'a empêché de la mettre en conformité avec les standards de l'époque, menant finalement à une perte évidente d'influence au profit de sanctuaires plus récents, tels Sainte-Croix de Quimperlé. On peut d'ailleurs souligner la concordance chronologique étonnante entre la rédaction du *Cartulaire* de Landévennec et la fondation ou refondation de ce sanctuaire par le comte de Cornouaille Alain Canhiart.

Autre marque de cette continuité, les moines surmontent toutes les difficultés matérielles, notamment l'épanchement du ruisseau en nappe phréatique qui les contraint à constamment rehausser le monastère, pour rester sur place, ce qui donne cette exceptionnelle stratigraphie de monastères superposés, les murs arasés servant à chaque fois de base aux constructions ultérieures.

Si Landévennec peut donc tout à fait être pris comme un symbole, et c'est bien entendu là que nous voulions en venir, de l'ouverture de la Bretagne à l'aire culturelle carolingienne, son rôle dans le processus d'acculturation est encore pour une large part à déterminer, dans la limite bien entendu de la documentation disponible. Car s'il est une énorme lacune, pour le moins surprenante, dans les sources, c'est bien la question des relations entre Landévennec et les autres grands sanctuaires monastiques ou épiscopaux bretons. Si les liens sont avérés avec Saint-Pol-de-Léon, s'ils sont obligatoires avec l'évêché de tutelle à Quimper, même si les modalités restent à établir, on n'a aucune trace de relations avec Dol, pourtant élevée pour un temps au rang de Métropole des Bretons et agissant comme telle durant un certain nombre d'années, si ce n'est une connaissance avérée des deux premières *Vies de saint Samson* par les hagiographes de Landévennec. Pas de traces visibles non plus de liens avec Alet, ni surtout avec Redon, pourtant l'autre grand sanctuaire carolingien, au cœur de la Marche de Bretagne. La mise en évidence de ces « chaînons manquants » dans le réseau monastique breton constitue selon nous l'un des fronts les plus importants et les plus stimulants de l'historiographie actuelle⁶².

Pour nous, il paraît extrêmement probable que Landévennec ait joué le rôle, au moins dans un premier temps, de relais des réformes directement issues de Louis le Pieux, comme le laisse entendre la portée régionale de l'adresse du diplôme de 818. Elles ont par ailleurs sans doute été soutenues par la jeune aristocratie d'Empire cornouaillaise dont la fidélité lui permet d'accéder à la plus haute fonction en Bretagne avec Nominoé, Erispoé et enfin Salomon, qui restaure pour lui-même le titre royal, si tant est du moins que l'on puisse situer en Cornouaille la base patrimoniale du pouvoir de ces princes. Sans doute n'est ce donc pas un hasard si ce IX^e siècle constitue l'apogée de l'influence et de la richesse de Landévennec.

• *Abstract*

The study of new literary and archeological evidences allows to reconsider the long time judgments passed on the Breton abbey of Landevennec. Far from being a place of Celtic cultural resistance in medieval Brittany, it seems now that as early as the ninth century, its monks opened out to the cultural and religious standards of Carolingian Europe and became part of its relationship networks, although some internal tensions may still be perceived in the community.

⁶¹ J.-C. POULIN, « Les réécritures dans l'hagiographie bretonne (VIII^e-XII^e siècles) », M. GOULLET et M. HEINZELMANN (dir.), *La Réécriture hagiographique dans l'Occident Médiéval. Transformations formelles et idéologiques*, Ostfildern, Beihefte der Francia band 58, 2003, p. 145-194.

⁶² Cf. M. SIMON, « Rapport entre les abbayes de Redon et de Landévennec du IX^e au XII^e », *Mélanges de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 63 (1986), p. 121-128 et la réponse de F. KERLOUEGAN, « Landévennec à l'école de Saint-Sauveur de Redon ? », M. SOT (éd.), *Haut Moyen Âge, Mélanges offerts à Pierre Riché*, p. 315-322 ; P.-R. GIOT, P. GUIGON et B. MERDRIGNAC, *op. cit.*, p. 137.

• *Résumé*

L'examen de nouvelles sources littéraires et archéologiques permet de réévaluer les jugements portés pendant longtemps sur l'abbaye bretonne de Landévennec. Loin d'être un lieu de résistance culturelle celtique dans la Bretagne médiévale, il semble bien que dès le début du IX^e siècle ses moines se sont ouverts aux standards culturels et religieux de l'Europe carolingienne et intégrés à ses réseaux de relation, bien que l'on puisse percevoir certaines tensions internes à la communauté.

• *Diverrañ*

Testenioù ha testennoù nevez deuet a-wel hon aotre da deurel ur sell disheñvel a-walc'h diouzh an hini a dalvezas e-pad pell : menec'h abati sant Gwenole, pell a vezañ doare difennourion an hengoun keltiek, a zegemeras a-youl vat doareoù sevenadurel ha relijiel o amzer. Daoust da denterioù zo - a santer er Gumuniezh - menec'h Landevenneg a skoulmas darempredoù en Europa a-bezh.

Annexes

« In nomine Domini Dei et Salvatoris nostri Jhesu Christi Lodowicus divina ordinante providentia imperator augustus, omnibus episcopis et universo ordini ecclesiastico Britanniae consistenti. Notum uobis sit quia dum Matmonocus abba ex monasterio Landevinnoch nostram adisset praesentiam, et illum sive de conversatione monachorum in illarum partium monasteriis consistentium sive de tonsione interrogassemus, et ad liquidum nobis qualiter haec forent patefecisset, cognoscentes quomodo ab scotis sive de conversatione sive de tonsione capitum accepissent, dum ordo totius sanctae apostolicae atque romanae ecclesiae aliter se habere dinoscitur, placuit nobis ut sive de vita seu etiam de tonsura cum universali ecclesia, Deo dispensante, nobis comissa concordarent, et ideo jussimus, ut et juxta regulam sancti Benedicti patris viverent, quae possibilis et laude digna est, et de tonsura capitis juxta taxatum modum cum sanctae romanae ecclesiae, quae per orbem terrarum dilatata est, concordarent unitate, et eundem vivendi morem juxta quod in sancti atque eximii patris Benedicti regula scriptum est, in hoc monasterio predicto teneant et in subjectis ejus ceterisque quae nostrum plenissime jussum exsequi valuerint. Haec piissimi Lodovici imperatoris praecepta de manu ejus roborata.

Signum serenissimi Lodovici imperatoris *. »

Document 1. - Le diplôme de Louis le Pieux (Édition Yves Morice, d'après Paris, BNF lat. 5610 A).

* VAW, II, 13.

« In nomine et individue sanctae trinitatis amen Incipitvita sancti Vuinvaloei Beatissimo Johanni areti nensi episcopo episcoporum consorti, Vurdistenus abba monasterii sancti Vuinualoei, licet indignus cum suis fratribus devotissimam salutem. Notizia consolationis vestre erga fratres nostros, quos non ut peregrinos, sed quasi filios enutritis, fovetis, consolamini nostras ad usque devenit regiones, qui cornugillensem atq(ue) brittanicum iuxta considimus pontum. Ex quo enim alma pietas vestra in fratribus nostris redolevit, inserta et ipsa est sancta auctoritas vestra per multos enumerata in cordibus nostris, sed non tam lucide quam modo vere credebamus. Dubii enim et incerti de re audita suspendebamur. Nunc autem ex quo frater noster Petrus vester quoque fidelis monasterium nostrum intravit per quem multa bona de vobis relevata sunt nobis gratia Deo agimus, et supplices vestrae dignitati existimus, ut quod bonum cepistis in peregrinis, firma plenaque fide perficere non dubitetis, a quo scientes percepturi premium, cuius manus non est invalida reddere bonum. »

Document 2 - Lettre de Gurdisten à Jean d'Arezzo (Édition Chiara Garavaglia, d'après Florence, BNC II.I.412).

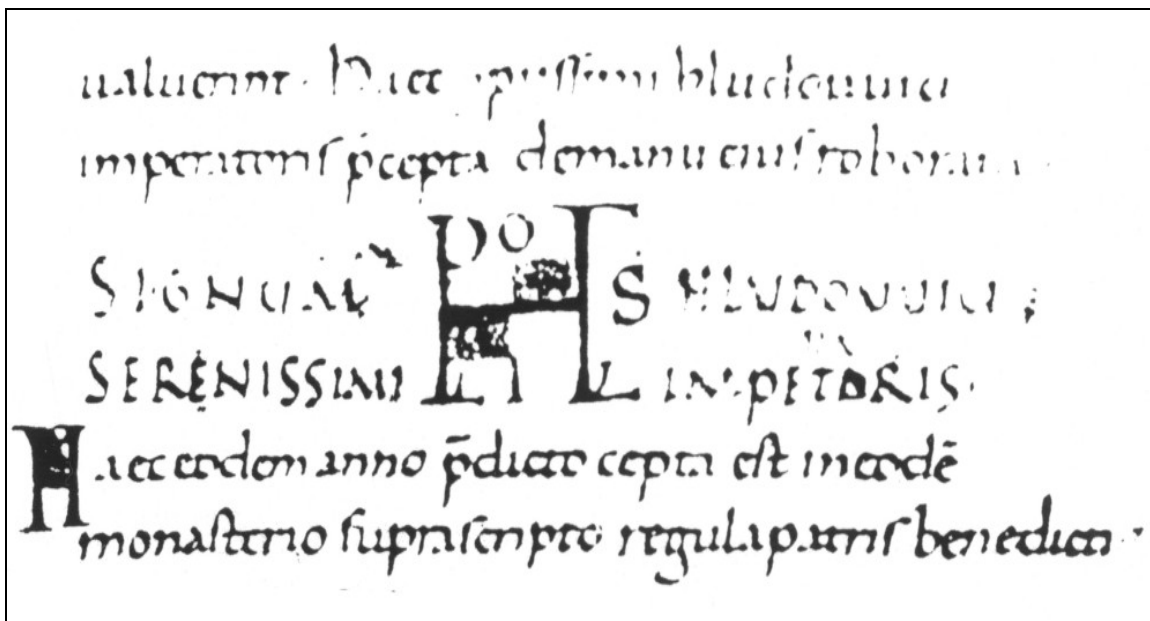


Figure 1 - Monogramme de l'empereur Louis le Pieux dans le diplôme de 818 (Florence, BNC II.I.412).

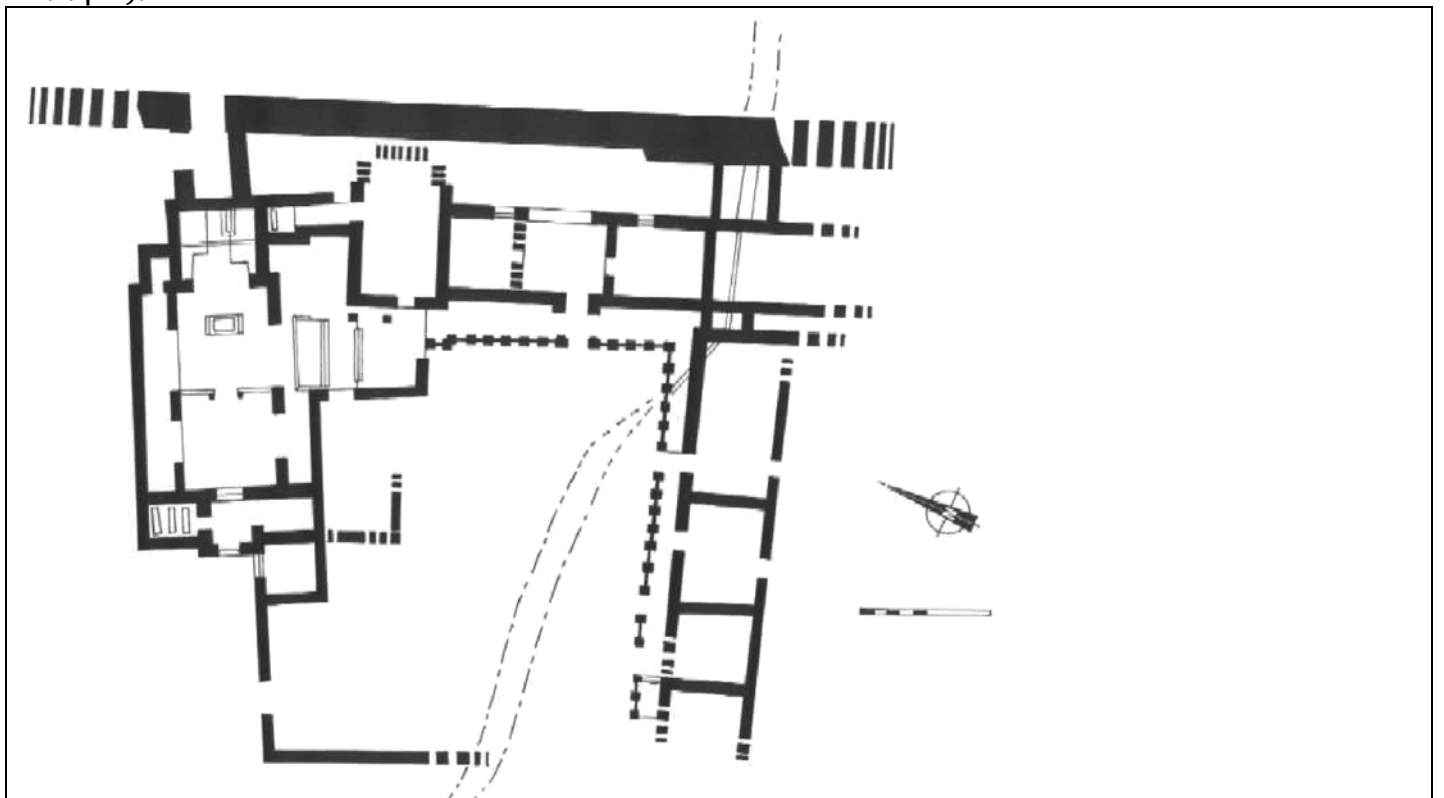


Figure 2 - Le monastère carolingien de Landévennec (dessin Véronique Bardel)